



L'HOSPICE

Il a été **créé en 1865**, dans le but de lutter contre la **mendicité**, en offrant aux plus pauvres : asile et soins médicaux.

- **LA MENDICITE** : la forme la plus aigüe d'une pauvreté qui affecte durement notre région au XVIII et XIXème siècle.

- **La situation à la veille de la révolution**

A la demande de Turgot, Contrôleur Général des Finances sous Louis XVI, l'évêque de Léon, Monseigneur De La Marche, lance en 1774 **une enquête sur la mendicité** auprès des 87 paroisses de son diocèse.

L'abbé Le Duc, recteur de Lannilis, lui rapporte que la paroisse compte à cette époque 90 familles de mendiants soit environ 300 personnes, ce qui représentait, semble-t-il, le septième de la population.

Il classe ces mendiants en 3 catégories :

- La plus nombreuse : les **journaliers** agricoles, les **tailleurs**, et autres gens de métier, qui ne trouvaient pas toujours à s'employer,
- Les **vieillards** et les **infirmes**, incapables de travailler, au nombre d'une cinquantaine,
- Une centaine d'**enfants** dont les uns étaient trop jeunes pour travailler et les autres à qui les parents demandaient de quêmander du pain pour nourrir la famille.

A l'époque, les mendiants ne peuvent compter que sur **l'aumône**. Elle est le fait des riches commerçants et négociants de la paroisse, ainsi que de gros propriétaires fonciers, mais la plupart de ceux-ci ne résident pas dans la région et ne sont pas de ce fait préoccupés par le sort des mendiants. L'abbé Le Duc regrette qu'ils ne soient pas plus généreux. Il constate que ce sont surtout les cultivateurs qui sont les plus enclins à remplir leur devoir de charité, avec toutefois le problème posé par les années de mauvaises récoltes.

Il préconise la création d'un **hôpital pour 50 pauvres** à financer par les revenus des biens fonciers, et par des taxes sur les vins et autres denrées telles que le café et le tabac, mais le Corps Politique n'y donne pas suite.

En 1776, Il persuade le Corps Politique de créer un **Bureau de Bienfaisance** pour distribuer du pain aux indigents. Mais cette formule doit être abandonnée au bout de 3 mois, car elle provoque l'afflux des mendiants des autres paroisses et il y a « l'effet d'aubaine » pour ceux qui préfèrent se faire mendiants que chercher un travail...

- **L'aggravation à l'issue de la période révolutionnaire**

En 1810, ce sont 145 familles qui se trouvent dans l'indigence, sur une population de 3200 habitants.

- **LES ACTIONS ENTREPRISES POUR LA COMBATTRE**

- **Les initiatives privées :**

Une trentaine d'années avant l'enquête sur la mendicité, précisément en 1743, Mademoiselle **Jeanne du Louet de Coatzunval**, dame de l'ancienne famille de **Keringar**, fait bénéficier la paroisse d'une rente annuelle de 290 livres, contre l'engagement de construire « un hôpital pour les pauvres », mais cet engagement ne sera pas tenu, la paroisse n'ayant pas les fonds nécessaires pour le concrétiser en raison, notamment, du financement des travaux de construction de la nouvelle église à partir de 1773.

Pour mémoire : à Landéda, un hôpital (aussi appelé hospice) existait déjà depuis 1703, suite à une donation (maison et terrains) effectuée par Dame de Kerlec'h.

En 1851, **Monsieur Joseph Le Jeune**, ancien maire, fait un legs de 300 francs, puis en 1860, c'est un legs de la part de Madame **Catherine Léon**.

En 1862, **Mademoiselle Madeleine Abarnou** fait un don de 10.000 francs, avec comme contrepartie l'engagement par la commune d'employer cette somme à la fondation d'un « hospice pour les indigents ».

- **La campagne « caritative » lancée en 1858 à l'initiative du maire Augustin Morvan**

Cette action vise à impliquer les riches familles lannilisiennes dans l'aide aux déshérités, en les amenant, sur la base du volontariat et selon leurs moyens, à prendre chacune en charge un ou plusieurs pauvres. Associée à l'apport de fonds de la mairie et à des dons variés, elle permet dès la première année de secourir l'ensemble des mendiants sous forme de fourniture de pain, de sabots...

Elle se déroule jusqu'en 1863, avec l'appui de l'abbé Calvez et des religieuses.

Cette action s'inscrit dans l'une des démarches encouragées à l'époque par le préfet visant à établir une relation directe entre le « bienfaiteur » et l'assisté, de préférence à la solution du « bureau de bienfaisance » adoptée par certaines communes, qui en instaurant un « intermédiaire » entre assisté et bienfaiteur « refroidit la charité » de ce dernier...

- **LA FONDATION DE L'HOSPICE.**

L'ampleur de la libéralité faite par **Mademoiselle Abarnou** amène le maire, Augustin Morvan, à donner corps à ce projet d'hospice maintes fois envisagé et chaque fois remis à plus tard pour des raisons financières, dans le but d' « offrir un refuge aux vieillards et infirmes abandonnés de tous ».

Le 23/12/1862, le choix de l'emplacement se porte sur un terrain de 70 ares situé à l'ouest du couvent des Filles du Saint-Esprit.

Les travaux de construction des locaux d'hébergement des résidents sont entrepris rapidement et achevés fin 1865...soit près d'un an après le décès de Madeleine Abarnou intervenu le 29/01/1865. Leur coût : un peu moins de 15.000 francs, à rapprocher des ressources apportées par les derniers legs et donations (11.000 francs).

Nota : **Des plaques de marbre** honorant **Madeleine Abarnou** comme « fondatrice » de l'hospice ainsi qu'un certain nombre de « bienfaiteurs » ayant également participé au financement (16 sont cités, mais au terme de recherches dans les archives municipales effectuées par Marie-Josée Callac, Denise Le Daré et Louis Marec, il s'avère qu'ils ont été au nombre de 30...), seront apposées, à la fin des travaux, à l'entrée de l'établissement. Enlevées à l'occasion de travaux de rénovation, elles seront rénovées en 2019, à l'initiative de l'association de la Sauvegarde du Patrimoine, et sont désormais visibles à l'extérieur, sur l'un des murs de l'Ehpad.

D'autres travaux suivront : la construction d'une buanderie, des annexes liées à la ferme telles que la grange, la « vacherie » (ou étable)...

Outre les vaches, l'hospice élèvera un cheval dont elle se servira pour assurer le service des Pompes Funèbres jusqu'à la disparition de la ferme en 1962.

• **LA GESTION DE L'ETABLISSEMENT.**

Elle est confiée à la **Congrégation des Filles du Saint-Esprit**, déjà en charge de l'enseignement à l'école publique des filles, avec le concours d'un **médecin**. L'établissement offre donc aux mendiants et indigents l'hébergement et les soins nécessaires.

La capacité d'accueil de l'établissement est de 16 lits en 1865.

Puis elle est portée à 40 lits en 1937, suite à la création d'une aile « ouest ».

En 1939, l'établissement est doté du chauffage central et de bains douche.

En 1957, un nouvel agrandissement a lieu avec l'adjonction d'une aile « est », ce qui permet de porter le nombre de lits à 82.

En 1967, les religieuses cèdent la place à une Direction **civile**.

L'établissement est modernisé et agrandi entre 1973 et 1975, avec une capacité d'accueil portée à 120 lits.

En 1985, il devient **Maison de Retraite Intercommunale des Abers** en annexant 2 sites sur les communes de Landéda et Plouguerneau.

Actuellement, l'ensemble accueille environ 290 résidents.

Les 3 structures seront regroupées sur Lannilis, ce qui se traduira par la construction d'une extension (ouverture prévue en 2026) et la rénovation des bâtiments actuels (réouverture en 2027).